

Département de l'Aisne

\*\*\*

Arrondissement de

Saint-Quentin

\*\*\*

Canton de Bohain

\*\*\*

Commune de

**SEBONCOURT**

REPUBLIQUE FRANCAISE

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 6 AVRIL 2016**

**Présents** : Monsieur Hugues LEGRAND Président,  
Mesdames Cathy LEMAIRE, Sylvie DUBOIS, Valérie DESSENNE, Carole TALBOT, Alice DENOYELLE.  
Messieurs François LEFEVRE, Jacques HENOUX, Dominique MINCHEZ, Frédéric BRENOT, Benoît DRUENNE.

**Absents excusés** : Mmes Stéphanie DELGEHIER, Catherine BOINET, Messieurs Bernard GLADIEUX, Jean-Michel BOUCHEZ.

**Secrétaire** : Monsieur Dominique MINCHEZ.

**Date de convocation** : 30 mars 2016

#### **VOTE DES 3 TAXES**

Les taux pour l'année 2016 ne sont pas modifiés et sont votés comme suit :

⇒ Taxe d'habitation	: 9,68 %
⇒ Taxe sur le foncier bâti	: 12,29 %
⇒ Taxe sur le foncier non bâti	: 20,78 %

#### **BUDGET 2016**

Le budget 2016 est voté comme suit :

##### **INVESTISSEMENT**

Reste à réaliser dépenses	: 197 271,00 €
Dépenses	: 1 611 334,00 €
Recettes	: 1 808 605,00 €

##### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses	: 1 026 090,00 €
Recettes	: 1 026 090,00 €

#### **SUBVENTIONS DIVERSES**

- ❖ Une subvention de 1623 € est accordée au centre social CASOC de Fresnoy le Grand soit 1.50 € par habitant.
- ❖ Le conseil municipal rejette (9 contre, 2 abstentions) la demande de subvention du Collège Saint-Antoine – Lycée Sainte-Sophie à Bohain pour un voyage scolaire à Berlin en mai 2016 pour un coût par personne de 264 € (3 élèves de la commune concernés) et la demande de l'école Jeanne d'Arc à Guise pour une participation communale à la scolarité pour un enfant de Seboncourt scolarisé en section préélémentaire.

## PROROGATION D'ADHESION 2017 au Fonds Départemental de Solidarité

Le conseil municipal se prononce favorablement sur la prorogation de l'adhésion de la commune au Fonds Départemental de Solidarité, afin de pouvoir continuer à bénéficier de subvention sur les travaux de voirie en contrepartie du versement d'une cotisation annuelle.

## AFFAIRES DIVERSES

- ❖ Le Maire informe que la Communauté de Communes du Pays du Vermandois modifie le calendrier de collecte des déchets à partir du 1<sup>er</sup> mai 2016 :
  - Ordures ménagères résiduelles : le vendredi
  - Tri sélectif : le mercredi tous les 15 jours
  
- ❖ Le Maire fait part du courrier de Monsieur Olive, président de l'association « Pétanque club seboncourtois » remerciant la municipalité et les services techniques sur la qualité des installations du boulodrome.

La séance est levée à 19 heures 45.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Le Maire,  
Hugues LEGRAND

